



Assemblée générale du 20 mars 2012

Procès-verbal

Participants :

Pierre Abbet, Michel Allimann, Olivier Annen, Jérôme Baumgartner, Daniel Bertschy, Claude Brocard, Leopoldo Felice Calabria, Raynald Christinet, Rémy Décombaz, Rajka Djajic, Alain Durussel, Olivier Etter, Didier Fardel, Philippe Ferrari, Michel Frossard, Philippe Gauljaux, Marius Genier, Didier Gindre, Sylvain Harr, Pierre-Olivier Hornung, Anna-Sofia Idemudia, Pierre Juillet, Patrick Julmi, Fabien Krak, Jean-Daniel Luthi, Vladimir Mange, Cécile Maire, Michel Mamin, Patrick Michaux, Patrick Pugeaud, Christian Revaz, Marcel Ritz, Jean-Michel Ruegg, René Rutz, Raymond Savary, Bertrand Scholder, Antonino Trovato, Pascal Vez, Jean-Jacques Walther, Italo Zeder et Pierre Zimmermann.

Excusés : Immacolata Febbraro, Marc Genoux, Patrick Vallat

Circonstances :

En tant que président en exercice, **Pierre Juillet** ouvre la séance à 18h30, à la salle Jura de l'Hôtel de ville de Bussigny.

OUVERTURE DE SEANCE :

Pierre Juillet rappelle la liste de présence à signer par les participants, puis présente l'ordre du jour prévu, lequel n'entraîne pas de commentaire particulier.

L'ordre du jour est accepté.

Jean-Michel Rüegg et **Daniel Bertschy** se proposent en tant que scrutateurs.

RAPPORTS ET PV :

Pierre Juillet rappelle que le procès-verbal de l'assemblée générale 2011 est disponible sur le site internet de l'association. Aucune question n'étant posée, l'adoption du PV est soumise au vote des membres.

Le PV de l'assemblée générale 2011 est accepté à l'unanimité.

Le président présente son rapport annuel, il fait le point sur l'année écoulée, les difficultés et progrès accomplis pour le développement et la consolidation de l'association. Le rapport est disponible également sur le site internet. 11 nouveaux membres ont adhéré à l'association au cours de l'année.

L'assemblée générale accepte ces nouveaux membres.

Antonino Trovato (trésorier) rappelle le budget accepté lors de l'assemblée de 2011 et présente les résultats des comptes, lesquels bouclent avec un excédent de recettes. Si les recettes sont proches de celles budgétées (+/- 5%), les dépenses sont par contre nettement inférieures aux prévisions, du fait des conférenciers « bénévoles » ou



presque. La réserve disponible au bouclage de fin 2011 s'élève donc à environ 8600 CHF. Comptes et budgets sont disponibles sur le site de l'association. Sa présentation ne suscite ni question ni remarques particulières.

Patrick Julmi lit le rapport établi en collaboration avec **Marcel Ritz** (vérificateurs des comptes) et propose aux membres l'acceptation des comptes 2011. Le rapport est disponible sur le site.

Les comptes 2011 sont acceptés à l'unanimité.

Le rapport des vérificateurs des comptes 2011 est accepté.

Décharge est donnée au comité pour sa gestion.

ELECTIONS :

Pierre Juillet propose aux membres présents dans la salle de se porter candidats pour les postes du comité. **Marcel Ritz** se propose pour intégrer le comité pour le prochain exercice. Le président propose aux membres d'élire un comité comprenant les membres déjà en fonction et le nouveau candidat, soit Michel Allimann, Léopoldo Calabria, Olivier Etter, Jean-Daniel Luthi, Pierre Juillet, Marcel Ritz et Antonino Trovato.

Le comité ainsi composé à l'unanimité par acclamation pour l'année 2012,

Pierre Juillet est réélu président à l'unanimité pour l'année 2012,

Le président demande un nouveau candidat pour la fonction de vérificateur des comptes, **Patrick Julmi** conservant encore un an cette fonction. **Raynald Christinet** se propose, ainsi que **Claude Brocard** comme suppléant.

Les vérificateurs des comptes sont élus à l'unanimité pour l'année 2012.

COTISATIONS :

Michel Allimann (secrétaire) présente les nouveaux tarifs pour les cotisations annuelles, avec 3 formules à choix :

Membre individuel, cotisation annuelle de 40 CHF

Membre individuel, paiement forfaitaire annuel de 100 CHF, incluant la cotisation annuelle et les inscriptions aux formations comptant pour 1 point

Membre entreprise, paiement forfaitaire annuel de 500 CHF, incluant la cotisation annuelle et les inscriptions aux formations comptant pour 1 point, sans limitation du nombre de représentants.

Ces nouveaux tarifs entrent en vigueur dès cette année.

Les personnes souhaitant appliquer la formule de membre entreprise sont priées de contacter le comité.

BUDGET 2012 :

Antonino Trovato (trésorier) présente le budget prévu pour l'année 2012. Il explique sur quelles bases il a été établi, quels postes ont été repris, pour quelles raisons



d'autres ont été modifiés. L'objectif premier est la continuité, recettes et dépenses sont calquées sur le budget précédent, en tenant compte de l'évolution des adhérents.

Sylvain Harr pose une question en relation avec une indemnisation du comité. Pierre Juillet lui détaille les modalités de fonctionnement du comité, basées sur le bénévolat, l'objectif recherché de constituer des réserves permettant de lancer des formations plus conséquentes qu'actuellement et le modus vivendi avec l'hôtel de ville.

Le budget 2012 est accepté à l'unanimité.

FORMATIONS

Jean-Daniel Luthi (formations) tire le bilan des formations 2011. L'association a effectué 4 formations au cours de l'année. L'outil d'évaluation mis en œuvre dès l'automne permet de calculer une note globale : 4.74 sur 6 pour ces formations de 2011. Cette valeur est nettement influencée par une formation faiblement notée par les personnes ayant rempli le questionnaire. Jean-Daniel Luthi rappelle aux membres que le comité a besoin que les évaluations soient remplies par un maximum de participants, afin d'avoir une évaluation significative.

Il présente ensuite les projets de 2012 et rappelle que les informations relatives sont sur le site et seront complétées au fur et à mesure. Sont prévues, en plus de la formation ayant précédé l'assemblée de ce jour :

5 juin : rôle du bpa dans la prévention sécurité, cas des sols et passages

4 sept. : sujet encore à finaliser, en lien avec l'évacuation des locaux

9 oct. : les rayonnements non ionisants dans l'entreprise

Toutes les formations sont prévues à la salle Jura, à l'Hôtel de ville de Bussigny. Les lieux, dates et horaires seront confirmés sur le site de l'association.

Les membres sont invités à faire part de leurs propositions de thèmes de formation et de conférenciers auprès des membres du comité.

QUESTIONS ET DIVERS

Pas de questions ou de divers.

La prochaine assemblée générale est agendée au 19 mars 2013.

Le président clôt la séance.

Pour le procès-verbal, le secrétaire :